



# ligue valaisanne contre le cancer

## PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Va à tous les membres

Présent(s) **39** personnes selon liste à disposition

Excusé(s) **125** personnes selon liste à disposition

Conduit par Dr Pierre-Yves Lovey, Président

Au procès-

verbal Emilie Collard-Fournier

Date **21.06.2023**

Lieu **Aula de l'hôpital de Sierre**

### Ordre du jour

#### **Point 1 – Ouverture de la séance**

M. le Dr Pierre-Yves Lovey ouvre la séance. Il adresse ses vœux de bienvenue aux personnes présentes. Il excuse celles retenues par d'autres obligations.

Il se réjouit de suivre la présentation de Mmes Isabelle Millioud, vice-présidente de la Fondation la Maison Azur, et Agnieszka Grosjean Bagnoud, co-directrice de la Maison Azur à la fin de l'assemblée.

L'ordre du jour est accepté.

#### **Point 2 - Nomination des scrutateurs**

M. Franck Moos, Directeur, propose Mme Christel Schenkel. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **Point 3 - Procès-verbal de l'AG du 22.06.2022**

Le PV, tenu à disposition des membres et disponible sur le site de la LVCC un mois avant l'assemblée générale, n'est pas contesté. Il est accepté à l'unanimité.

#### **Point 4 – Rapport du Président et du Directeur**

##### ***4.1 Rapport du Président***

M. le Dr Lovey rappelle que la Ligue travaille sans relâche pour lutter contre le cancer. Elle aide, soutient, conseille et accompagne les patients.

Une personne sur trois est touchée durant sa vie par le cancer en Suisse. Quant à la mortalité, elle diminue pour la majorité des cancers. C'est pourquoi, la qualité de vie des patients et des survivants du cancer devient un objectif important et complet du traitement.



# ligue valaisanne contre le cancer

Il présente la **stratégie nationale contre le cancer 2022-2026** et précise les objectifs principaux.

**Les préoccupations psychosociales** font partie des principaux problèmes des survivants du cancer après la fin du traitement. Il est essentiel de s'attaquer à ces problèmes psychosociaux pour maintenir la qualité de vie et prévenir l'altération des comportements et des résultats critiques en matière de santé.

Les **problèmes psychosociaux courants** sont les suivants : dépression, anxiété, symptômes de stress post-traumatique, peur de récurrence, détresse liée au cancer, culpabilité du survivant, fardeau des symptômes (qualité du sommeil, fatigue, douleur, neuropathie, incontinence urinaire et dysfonctionnement cognitif), dysfonctionnement sexuel et préoccupations concernant la fertilité et la sexualité.

Il présente les **impacts positifs** résultant de la guérison et modérant les préoccupations psychosociales. Jusqu'à 83% des gens identifient les avantages qui découlent de leur parcours comme une plus grande appréciation de la vie, des impacts positifs sur les relations interpersonnelles, une prise de conscience accrue de la force ou de la résilience personnelle.

Il est essentiel d'orienter rapidement le patient vers une thérapie dès la reconnaissance des besoins psychosociaux, non seulement pour la santé mentale, mais aussi pour réduire les problèmes de santé et les décès prématurés.

M. le Dr Lovey adresse tous ses remerciements au personnel, aux partenaires et bénévoles pour leur engagement permettant à la Ligue de poursuivre sa mission.

## **4.2 Rapport du Directeur**

M. Moos présente le bilan annuel et l'évolution des différentes prestations de la LVCC qui se trouvent dans le rapport annuel 2022 qui a été envoyé à tous les membres.

Il revient sur l'identité de la Ligue qui est une association à but non lucratif, fondée en 1959 par la société médicale, membre de la Ligue suisse contre le cancer et partenaire important dans le domaine de la santé.

Il présente les différents secteurs de la Ligue valaisanne contre le cancer et les rôles de chacun de ces secteurs. Il rappelle la nouvelle stratégie de l'association au niveau national qui vise à une harmonisation des prestations dans les 18 ligues cantonales et régionales.

Il met en évidence le développement des différentes prestations de la LVCC et ceci depuis plusieurs années.

M. Moos adresse ses remerciements aux collaboratrices de la Ligue, aux bénévoles, au comité, aux membres, aux partenaires, aux fondations et associations et aux généreux donateurs qui nous soutiennent tout au long de l'année.



# ligue valaisanne contre le cancer

## **Point 5 – Comptes 2022 – budget 2023**

Les comptes ont été remis à tous les membres en annexe de la convocation. M. Dessimoz présente les comptes et le bilan pour l'année 2022. Le budget 2023 est également présenté.

## **Point 6 – Rapport des vérificateurs de comptes – approbation des comptes**

Au nom de l'organisme de révision, M. Peter Schnyder présente le rapport des vérificateurs de comptes. Il recommande à l'assemblée d'accepter les comptes annuels 2022.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2022 et décharge est donnée aux organes responsables pour l'année 2022.

## **Point 7 – Comité**

Différentes démissions ont été données, à savoir :

- Mme France Udressy, représentant les CMS
- Mme Martine Francioli, représentant les pharmacies
- Dr Christian Ambord, représentant le service de la santé publique
- M. Reinhard Venetz, représentant des EMS

Et, pour les remplacer sont proposés :

- M. Jean-Pierre Lugon, représentant les CMS
- Mme Emeline Barras, représentant les pharmacies
- M. Cédric Dessimoz, représentant le service de la santé publique

L'assemblée générale approuve à l'unanimité toutes les personnes proposées, sans discussion et par acclamation.

Le siège de M. Reinhard Venetz, représentant des EMS, reste pour le moment vacant et le comité est mandaté pour faire une proposition lors de la prochaine assemblée générale.

## **Point 8 – Divers**

La parole n'est plus demandée. Les participants sont remerciés pour leur présence et leur soutien.

L'assemblée est close à 18h50.



# ligue valaisanne contre le cancer

S'ensuit la présentation, de la Maison Azur par Mmes Isabelle Millioud, vice-présidente, et Agnieszka Grosjean Bagnoud, co-directrice.

Sion, le 30 juin 2023/ec

Pour le procès-verbal :

La Secrétaire au PV :

Emilie Collard-Fournier

Le Directeur :

Franck Moos

Le Président :

Dr Pierre-Yves Lovey